

Résultat d'une recherche sur l'Aide financière aux études : la hausse des droits de scolarité coûtera cher aux contribuables québécois!

QUÉBEC, le 23 janv. 2012 /CNW Telbec/ - La hausse des droits de scolarité de 1 625 \$ engendrera des coûts pouvant aller jusqu'à 192 millions de dollars, soit près de 60 % de ce qu'il lui en rapportera. C'est ce qu'a démontré une étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) rendue publique ce matin lors d'une conférence de presse à l'Université Laval.

La recherche réalisée pour le compte de la CADEUL visait à faire le point sur l'impact de la hausse des droits de scolarité sur le coût de programme de l'Aide financière aux études (AFE). Les résultats sont troublants.

Plusieurs erreurs de calcul

« En multipliant les erreurs, notamment en ce qui concerne le nombre d'étudiants qui devront faire appel aux prêts et bourses pour compenser la hausse, le gouvernement a largement sous-estimé le coût réel de cette mesure pour les Québécois », mentionne Sébastien Harvey, président de la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval.

En effet, en ajoutant les étudiants qui n'étaient pas admissibles aux programmes de bourses avant la hausse, mais qui passeront maintenant de la catégorie « prêt » à « bourse » après la hausse, on estime que le coût supplémentaire de programme de l'AFE pourrait s'élever à 135 millions de dollars. À ce montant, on doit aussi ajouter l'augmentation du nombre de prestataires de crédits d'impôt au cours des prochaines années, un autre élément que les libéraux n'ont pas pris en compte dans leur budget. Les dépenses fiscales entraînées par la hausse des droits de scolarité représenteront donc un montant de 57 millions de dollars en 2016-2017.

« Omettre de calculer des sommes aussi évidentes témoigne d'un manque de rigueur flagrant de la part du gouvernement », lance Sébastien Harvey. « De plus, lorsque l'on regarde le total des dépenses qu'engendreront ces mesures pour l'État, on se rend compte que la hausse des droits de scolarité ne représente pas des revenus aussi importants que ce que l'on voudrait nous faire croire, alors qu'elle aura un impact dévastateur pour les étudiants québécois... Pour nous, c'est clair que le jeu n'en vaut pas la chandelle! », ajoute-t-il.

Un choix idéologique

Les chercheurs de l'IREC se sont également penchés sur le coût de la gratuité scolaire pour le gouvernement du Québec. En tenant compte que le concept de gratuité concerne uniquement l'abolition des « droits » de scolarité et que cette mesure ne toucherait que les étudiants québécois, son coût pourrait être bien moindre que ce que l'on pourrait croire.

En effet, selon les calculs de l'IREC, maintenir le financement actuel du réseau universitaire en supprimant les droits de scolarité pourrait coûter aussi peu que 176 millions de dollars à l'État québécois.

« Et quand on se rend compte que ce que rapportera la hausse des droits de scolarité au gouvernement du Québec représente moins de 0,2 % de son budget total, ça nous prouve une fois de plus qu'il ne s'agit pas d'une décision économique, mais bien idéologique », conclut le président de la plus grande association étudiante de la région de Québec.

La CADEUL représente plus de 28 000 étudiants et étudiantes de premier cycle à l'Université Laval, ce qui fait d'elle le regroupement jeune le plus important de la région de Québec.

Bas de vignette du PDF : "CADEUL - Résultat d'une recherche sur l'Aide financière aux études : la hausse des droits de scolarité coûtera cher aux contribuables québécois!". Lien URL du PDF : http://stream1.newswire.ca/media/2012/01/23/20120123_C6154_DOC_FR_9105.pdf

Bas de vignette de la vidéo : "Vidéo de présentation des résultats de la recherche de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) réalisée pour le compte de la CADEUL". Lien URL de la vidéo : http://youtu.be/qSLrQJN_1UM

Bas de vignette de la vidéo : "La hausse des droits de scolarité expliquée en 120 secondes". Lien URL de la vidéo : <http://youtu.be/ymUS9NsqxR0>

SOURCE CADEUL

Renseignements :

Maxime Vallée, Vice-président aux communications, CADEUL, cell. : 418-929-7934

LIENS CONNEXES :

<http://www.cadeul.com>